Un patron de bar agressé lors de la journée de mobilisation contre l'insécurité à Bordeaux : 8 mois de prison avec sursis pour le demandeur d'asile algérien

24/05/2018 à 15h49

« C'est pas franchement un succès », reconnait maître Daniel Lalanne. A l'énoncé du verdict, l'avocat de Christophe Melendez lève les sourcils et se retourne vers Marina Melendez, l'épouse du patron du bar El Boqueron, qui murmure : « Je suis dégoûtée. »

Alors que l'accusé dans l'affaire de cette agression qui a défrayé la chronique en juillet 2017, Abdellah Guessoum surnommé Chouchou, a demandé le renvoi de son procès, « fatigué en cette période de ramadan », la juge, Christine Mounier, a maintenu l'audience. Abdellah Guessoum est actuellement incarcéré à la maison d'arrêt de Mont-de-Marsan depuis mars dernier pour quatre mois ferme, suite à une condamnation pour violation de domicile et recel de biens.

Cependant, pour justifier son verdict, la juge a tenu à « relativiser le contexte » et « tenir compte de l'absence d'antécédents judiciaires du prévenu au moment des faits ». Elle avait précisé plus tôt que la consommation d'alcool ne sera pas considérée comme circonstance aggravante dans cette affaire.

(…)

rue89bordeaux.com